

COMMENT ÉVOLUE L'ÂGE DE NOS AFFILIÉS ?

Chaque année, des mesures sont prises en matière de soins de santé dans le but d'améliorer la santé des citoyens tandis que d'autres doivent être adoptées pour garantir la durabilité financière de la sécurité sociale. Il faut donc procéder à des arbitrages en fonction notamment de l'évolution de la pyramide des âges de la population.

La Caisse des soins de santé (CSS) surveille l'impact des mesures prises dans le domaine de l'assurance obligatoire compte tenu de l'âge de ses propres affiliés.

La Caisse de solidarité sociale n'échappe pas non plus à la règle quand elle adopte de nouvelles mesures ou décisions. C'est ainsi qu'elle prévoit, par exemple, des interventions pour pallier la perte d'autonomie des personnes âgées et, dans le même temps, des interventions pour favoriser la pratique d'un sport qui s'adressent davantage aux bénéficiaires plus jeunes.

Nous vous livrons ci-dessous, à titre d'information, quelques chiffres et graphiques sur le nombre d'affiliés à la CSS, la pyramide des âges de ses bénéficiaires et son évolution.

QUELQUES CHIFFRES

En comparant les chiffres du SPF Économie¹ et ceux de la CSS, il ressort que l'effectif de la CSS présente toujours une autre

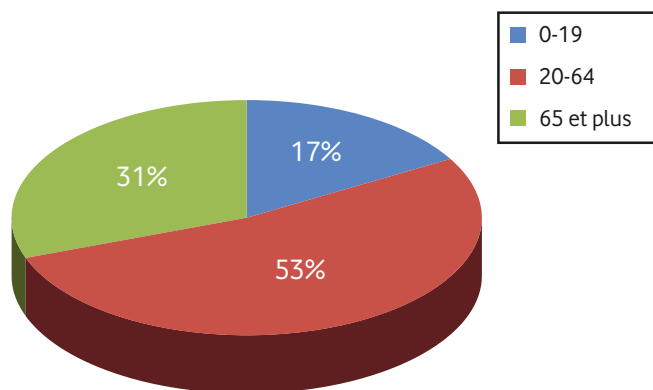
répartition que la population totale du pays. Au 31 décembre 2008, 30,58% de l'effectif de la CSS était âgé de plus de 65 ans contre 17% au sein de la population totale.

La pyramide des âges des affiliés à la CSS présente aussi un aspect plus irrégulier que celle de la population totale. Si l'on compare les années 2008 et 2005, on observe une augmentation de la population totale de quelque 2%. La plus grosse augmentation intervient dans les groupes d'âges de 80 à 89 ans et de 60 à 69 ans. La plus grosse diminution se trouve dans les groupes d'âges de 90 et plus et de 30 à 39 ans.

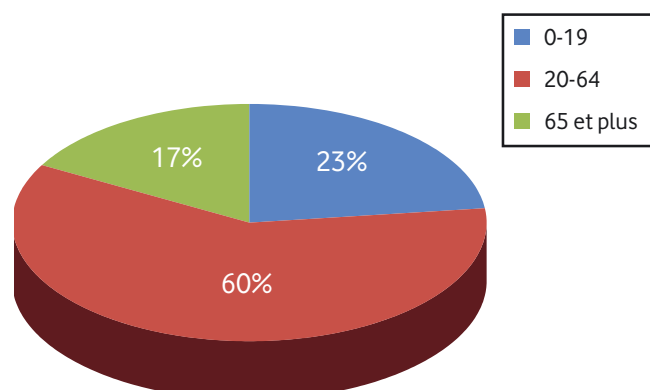
La CSS enregistre globalement une diminution de son effectif (-6,85%). La plus grosse diminution s'observe dans les groupes d'âges de 40 à 49 ans, de 70 à 79 ans et de 10 à 19 ans. Les groupes d'âges de 30 à 39 ans et de 50 à 59 ans sont, par contre, en nette augmentation.

Exprimés en pourcentage, les groupes d'âges à la CSS diffèrent aussi de ceux de la population totale. À la CSS, le groupe des 50 à 59 ans est le plus important, suivi par celui des 80 à 89 ans. Au sein de la population totale, par contre, c'est le groupe des 40 à 49 ans qui présente le plus grand effectif, suivi directement par ceux des tranches d'âges précédentes et suivantes.

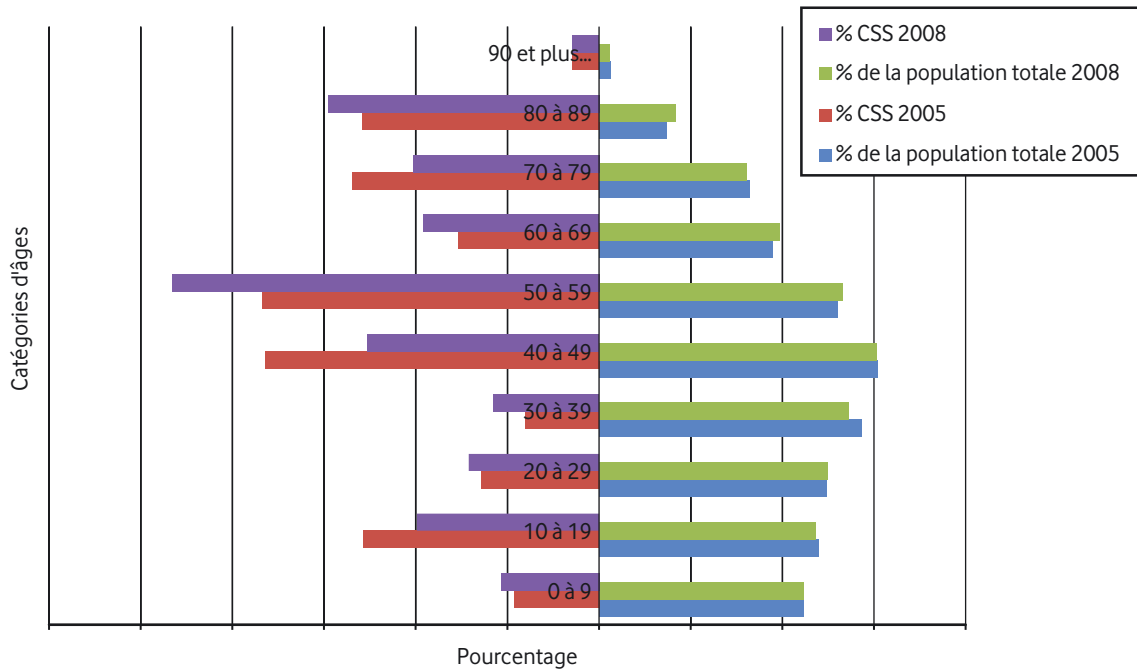
Répartition de l'effectif de la CSS
au 31/12/2008 par catégorie d'âges



Répartition de la population
au 31/12/2008 par catégorie d'âges



Pyramide des âges des affiliés de la CSS et de la population totale (2005-2008)

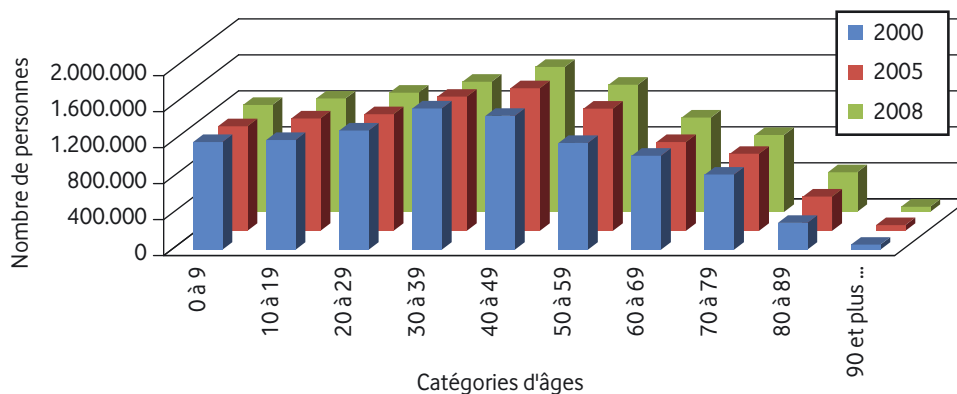


Évolution de la population

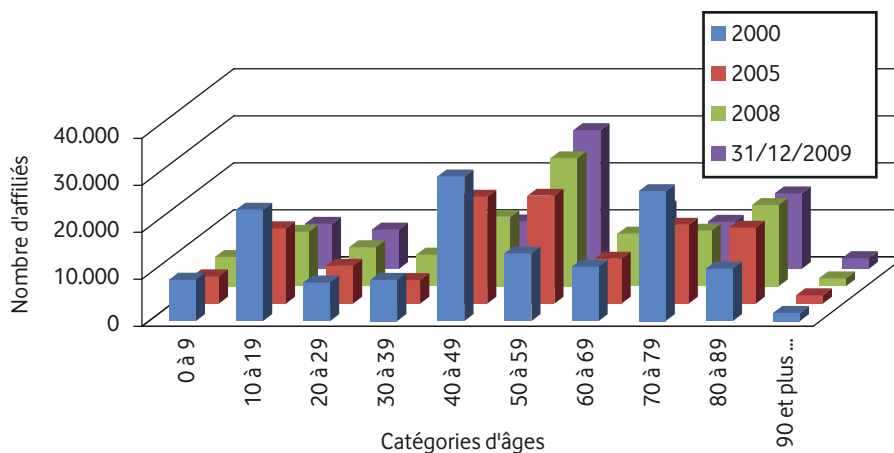
Au sein de la CSS, les déplacements d'un groupe d'âges vers un autre sont plus marqués qu'au sein de la population totale. En 2005, le groupe des 40 à 49 ans était aussi important que celui des 50 à 59 ans. Même chose pour les groupes de 70 à 79 ans et 80 à 89 ans.

En 2008, la part de ces premiers groupes s'est chaque fois réduite au profit du suivant. Il y a eu déplacement d'un groupe vers l'autre. Il semblerait que la tendance se poursuive en 2009 selon les chiffres de la CSS.

Évolution de la population par catégorie d'âges



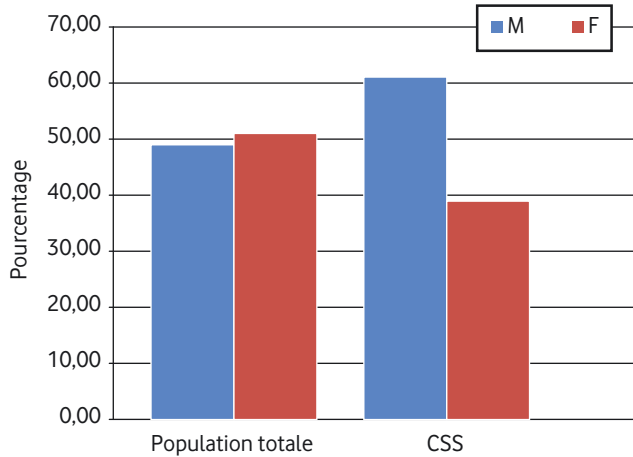
Évolution de l'effectif de la CSS



Rapport entre les effectifs masculin et féminin

La répartition de la population selon le sexe est également très différente entre la population totale et l'effectif de la CSS.

Comparaison M/F de la population totale par rapport à l'effectif de la CSS (31/12/2008)



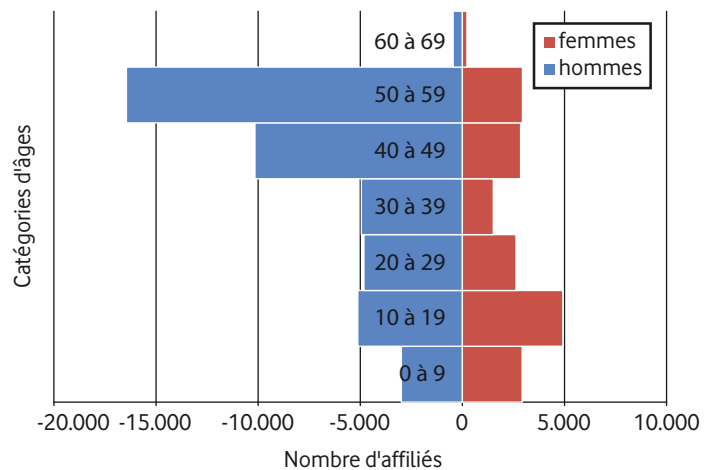
Alors que la répartition entre hommes et femmes est à peu près équilibrée au sein de la population totale (49% contre 51 %), la balance penche nettement en faveur des hommes à la CSS (61% contre 39%). La structure par âge entre hommes et femmes est sensiblement différente également entre les deux effectifs.

Au sein de la CSS, la majeure partie de la population masculine se trouve dans les groupes d'âges de 40 à 49 ans et de 50 à 59 ans alors que celle de la population féminine se concentre surtout dans les groupes de 70 à 79 ans et de 80 à 89 ans.

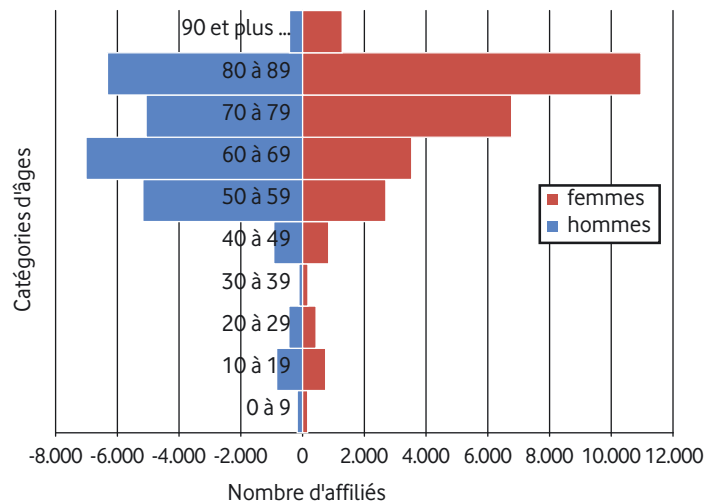
Au sein de la population totale, la proportion entre hommes et femmes est équivalente à peu près dans tous les groupes d'âges à l'exception peut-être des groupes plus âgés où la proportion féminine domine en pourcentage.

Si l'on s'en tient à la seule population active au sein de la CSS, on trouve l'effectif le plus important dans le groupe des 50 à 59 ans. Pour les pensionnés, c'est le groupe des 80 à 89 ans qui est le plus nombreux. On observe la même tendance sur la base des chiffres de 2009 et 2010 de la CSS.

Effectif des actifs de la CSS (titulaires et personnes à charge) au 31/12/2008



Effectif des pensionnés et BIM¹ de la CSS au 31/12/2008



D'une manière générale, on peut dire que la population de la CSS vieillit à l'instar de la population totale. On observe toutefois une montée en puissance des groupes plus jeunes, due sans doute à la politique de recrutement menée ces dernières années.

La Caisse des soins de santé ainsi que la Caisse de solidarité sociale seront plus attentives que jamais à cette évolution afin d'adopter les meilleures mesures en faveur de leurs affiliés.



¹ Bénéficiaires de l'intervention majorée.